HAL open science

Langues et discours en situation de guerre : une approche sociolinguistique et pragmatique

Salih Akin

▶ To cite this version:

Salih Akin. Langues et discours en situation de guerre : une approche sociolinguistique et pragmatique. Lengas : revue de sociolinguistique, 2016, 80, 10.4000/lengas.1177 . hal-02369074

HAL Id: hal-02369074

https://normandie-univ.hal.science/hal-02369074

Submitted on 31 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Lengas
Revue de sociolinguistique

80 | 2016
La guerre et les langues : reconfigurations sociolinguistiques et adaptations didactiques

Langues et discours en situation de guerre : une approche sociolinguistique et pragmatique

Salih Akin

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/lengas/1177
DOI : 10.4000/lengas.1177
ISSN : 2271-5703

Éditeur
Presses universitaires de la Méditerranée

Ce document vous est offert par Université de Caen Normandie

Référence électronique
Salih Akin, « Langues et discours en situation de guerre : une approche sociolinguistique et pragmatique », *Lengas* [En ligne], 80 | 2016, mis en ligne le 23 mars 2017, consulté le 31 mai 2022.
URL : http://journals.openedition.org/lengas/1177 ; DOI : https://doi.org/10.4000/lengas.1177

Ce document a été généré automatiquement le 29 septembre 2020.

Lengas est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Langues et discours en situation de guerre : une approche sociolinguistique et pragmatique

Salih Akin

1 Par les ravages, les destructions, les déplacements, les massacres qu'elle entraine, la guerre affecte inévitablement le sort des individus et, avec eux, le sort des langues qu'ils parlent. Dans de nombreux conflits, la question des langues, de leurs statuts, de leur enseignement et de leur devenir occupe une place centrale. La situation des langues et de leurs locuteurs génère elle-même des conflits (Lapierre 1988). Si les langues sont affectées par les guerres et les conflits, elles peuvent également devenir des armes de guerre destinées à justifier et à légitimer les actions entreprises par des belligérants. Mais les langues sont également des miroirs des guerres ; elles enregistrent les rapports de forces sur le terrain et peuvent connaitre des évolutions plus ou moins importantes dans leurs structures linguistiques selon l'ampleur et la portée du conflit qui les affecte (Roynette *et al.* 2014). Le cas du serbo-croate (Dimitrijevic 2002, Todorova-Pirgova 2001) est assez exemplaire pour illustrer la façon dont une langue peut être volontairement différenciée dans un processus d'individuation linguistique (Marcellesi 2003), individuation qui peut aller jusqu'à la sélection de deux alphabets distincts (latin en Croatie et cyrillique en Serbie) pour son écriture (Djordjevic 2004).

2 Deux facteurs nous semblent déterminer la double imbrication de la guerre et des langues. Le premier facteur réside dans l'étroite corrélation qui existe entre la langue et l'identité d'un groupe. La langue fait partie de l'identité, de la construction langagière des individus et des communautés. Cette corrélation fait l'objet de recherches interdisciplinaires, dans lesquelles la psychologie, la sociologie, la philosophie, l'anthropologie et la sociolinguistique occupent des places privilégiées. Les philosophes du langage comme Humboldt, Herder, Heidegger ont été les premiers à souligner l'importance de la langue pour les identités nationales (Sauder 2003 ; Dilberman 2006). Selon Calvet,

> la langue remplit une *fonction identitaire*. Comme une carte d'identité, la langue que nous parlons et la façon dont nous la parlons révèle quelque chose de nous : notre situation culturelle, sociale, ethnique, professionnelle, notre classe d'âge, notre origine géographique, etc., elle dit notre identité, c'est-à-dire notre différence (Calvet 2001, 5).

3 Les langues façonnent donc notre manière de voir le monde en nous fournissant des grilles de lecture-compréhension du réel, grilles elles-mêmes élaborées par l'expérience du groupe linguistique. De fait, les langues, imprégnées des points de vue divers de leurs locuteurs, renferment une certaine vision du monde à travers la catégorisation et la nomination des éléments du réel. Ces fonctions font de la langue le seul relai des autres composantes de l'identité d'un groupe, que celle-ci s'exprime à travers le folklore, la culture, la religion, l'histoire, etc. La langue transcende les autres éléments dans la mesure où elle a le pouvoir de les nommer, de les exprimer et de les véhiculer.

4 Le second facteur est lié à la performativité de la langue telle que les théories des actes du langage l'ont démontrée (Austin 1970 ; Searle 1972). Au-delà de sa fonction communicative, la langue est aussi une forme d'action sur le monde. En modifiant nos représentations et nos systèmes d'opinions et de croyances, la langue modifie indéniablement notre rapport au monde. De nombreuses recherches ont mis en évidence le rôle de la langue dans les mobilisations des masses (Faye 1996 ; Klemperer 2003 ; Prochasson 2006).

5 Nous proposons d'étudier la façon dont la guerre marque les destins des langues à travers la situation du kurde. Plusieurs caractéristiques de la situation du kurde en font un cas exemplaire pour illustrer comment la langue peut être affectée par la guerre et comment elle peut elle-même affecter le déroulement de la guerre.

6 Le kurde est parlé par une population située au Moyen-Orient et répartie dans quatre États (Irak, Iran, Syrie, Turquie). Il évolue dans un contexte de conflit permanent qui a commencé dès la Première Guerre mondiale et qui perdure jusqu'à nos jours à différents degrés. Les États dans lesquels les locuteurs du kurde sont répartis mettent en place à leur égard des stratégies différenciées, allant de la reconnaissance d'une altérité jusqu'à la négation de cette altérité. Par ailleurs, le kurde, langue indo-européenne, est en contact avec plusieurs langues typologiquement distinctes comme l'arabe (langue sémitique) et le turc (langue altaïque).

7 Notre étude sera basée sur une double approche complémentaire : d'une part, une approche sociolinguistique qui nous permettra d'étudier les politiques linguistiques mises en place, le statut, le devenir de la langue et de ses locuteurs. Nous porterons une attention particulière à l'évolution de la langue sur le plan à la fois linguistique et sociolinguistique à la suite de la Première Guerre mondiale. D'autre part, une approche pragmatique pour étudier l'impact de la guerre au niveau du discours mais aussi l'impact du discours sur la guerre. Nous nous intéresserons en particulier à la nomination de la langue, de la population et du territoire kurdes dans les discours des États où les Kurdes sont répartis. Quelques données sur la langue et la communauté kurdes permettront de contextualiser la présente étude.

1. La langue et la communauté kurdes

8 Le kurde appartient à la famille des langues indo-européennes et se situe dans le groupe irano-aryen de cette famille qui regroupe plusieurs langues modernes comme l'ossète, le

persan, le baloutchi, le tadjik, etc. À l'heure actuelle, il est parlé par plusieurs millions de locuteurs, répartis dans quatre États : Irak, Iran, Syrie et Turquie. En l'absence de recensements démographiques prenant en compte les Kurdes vivant dans chacun des quatre États, on ne peut que se fonder sur des estimations pour donner un aperçu du poids démographique des Kurdes. Les estimations font état d'environ 18 à 20 millions de Kurdes en Turquie, 8 à 9 millions en Iran, 5 à 6 millions en Irak et 1 à 2 millions en Syrie. S'ajoute à ces estimations une diaspora importante au Turkménistan, en Azerbaïdjan, en Arménie, en Géorgie, en Afghanistan, au Liban ainsi qu'en Europe. La population totale kurde n'est pas loin d'atteindre les 40 millions d'individus, ce qui en fait la plus grande population au monde sans État.

9 En l'absence d'institutions nationales de standardisation, le développement du kurde s'est fait sur une structure polydialectale, chacun de ses dialectes se subdivisant en une multitude de parlers locaux. Les deux principaux groupes sont constitués par le *kurmanji* (parlé par la majorité des Kurdes de Turquie, de Syrie, des Kurdes répartis dans les républiques de l'ex-Union Soviétique ainsi que par une partie d'entre eux vivant en Iran et en Irak) et par le *sorani* (essentiellement parlé par des Kurdes en Irak et en Iran). Les deux autres dialectes, le *dimili* et le *gorani,* sont parlés par une partie des Kurdes de Turquie, d'Irak et d'Iran.

2. L'évolution de la langue en situation de guerre

10 La situation actuelle de la langue kurde et de ses locuteurs est profondément marquée par les conséquences des guerres qui se sont successivement déroulées sur les territoires du Kurdistan[1]. La première division du territoire kurde intervient en 1639 lorsque le Traité de Qasr-i Chirine a mis un terme à une période de conflit de 150 ans entre deux empires musulmans rivaux, l'Empire ottoman et l'Empire perse (Bozarslan 1997, 365). Le traité consacre l'attribution d'une partie importante des territoires kurdes à l'Empire perse et, de fait, la division de la population kurde entre les deux empires. La Première Guerre mondiale a eu pour conséquence de reconfigurer le paysage linguistique de l'Empire ottoman, marqué par le respect des altérités ethnolinguistiques et de leurs droits à pratiquer et à enseigner leurs langues. En effet, de fait de son expansion territoriale sur trois continents (Asie, Afrique et Europe) et de son caractère cosmopolite sur le plan religieux et culturel, l'empire pratiquait une politique de *laisser-faire* au sujet des langues parlées sur ses territoires. Le non-interventionnisme était le principe qui guidait la politique de l'empire sur le statut des langues. C'est ainsi que les Kurdes, répartis au sein de l'Empire ottoman dans 16 principautés autonomes dans leurs affaires intérieures, pouvaient bénéficier de l'éducation dans leur langue (Nezan 1978).

11 Cette diversité dans l'unité a cependant volé en éclats avec le démembrement de l'Empire ottoman durant la Première Guerre mondiale. Les Kurdes qui étaient jusque-là très majoritairement répartis dans les frontières de l'empire, ont été fragmentés au sein de trois États nouvellement créés, à savoir la Turquie en 1923, l'Irak en 1930 et la Syrie en 1945. Au sortir de la Première Guerre mondiale, les Kurdes étaient divisés et dominés dans ces trois États qui venaient d'être créés, ainsi qu'en Iran, qui contrôlait une partie du territoire kurde depuis 1639.

2.1. Une fragmentation linguistique à plusieurs niveaux

12 Chacun des États dans lesquels les Kurdes se sont trouvés répartis s'est lancé dans une entreprise d'homogénéisation de son paysage ethnique et linguistique afin d'aboutir à la création d'un État-nation. La langue a été la première cible des politiques répressives mises en place. À part l'Irak, qui a reconnu la langue et la culture kurdes dès les années 1970, les autres États n'ont pas hésité à nier l'existence même des Kurdes et de leur langue et ont déployé des moyens répressifs afin d'empêcher l'usage et le développement de la langue.

13 Par exemple, l'une des premières mesures prises par le nouvel État turc fondé en 1923 fut un décret-loi publié le 3 mars 1924, qui a interdit les écoles, les associations et les publications kurdes (Bozarslan 1997, 366). Dans la foulée, un « plan de réforme de l'Est », lancé le 8 septembre 1925, préconisait des sanctions pour quiconque parlerait d'autres langues que le turc dans les préfectures, les mairies, les écoles et les marchés de 22 localités kurdes (Bayrak 2009). L'Iran et la Syrie ont fait de même, en interdisant toute éducation en kurde. Mais ces États ne se sont pas contentés d'interdire le kurde comme langue d'éducation, comme langue de communication sociale, ils ont aussi diffusé des préjugés négatifs à son sujet afin de créer des sentiments d'insécurité linguistique. Par exemple, les autorités turques ont tenté d'agir sur le sens du terme *kurde*, en recourant à l'imaginaire linguistique pour effacer l'ancrage ethnique du terme au profit des significations naturalisantes. Selon des pseudos travaux étymologisants présentés dans un ouvrage scientifique collectif[2], le terme *kurde* produirait les significations suivantes :

> En cosaque, qui est un dialecte turc, le mot "kurde" signifie "tas de neige épais" ; "Kürtük" "neige fraîche" ; en turc chor, "kurde" signifie "avalanche" ; en tatar de Kazan, "Kört" signifie "tas de neige" ; en langue tchouvache, "kurde" signifie "saillie en forme d'auvent que la neige forme à la montagne" ou bien "entassement de neige" ; en ouïgour, "körtük" signifie "mer de neige ou désert de neige"...

14 De la même façon, l'existence du kurde en tant que langue a fait l'objet d'une remise en cause par les États dominants, qui ne la reconnaissaient que par le recours à la stratégie bien connue de *satellisation* : « le phénomène par lequel l'idéologie dominante tend à « rattacher » un système linguistique à un autre auquel on le compare et dont on affirme qu'il est une « déformation » ou « une forme subordonnée » » (Marcellesi 1981). Le kurde a été ainsi considéré, selon les États, comme un dialecte déformé du turc, du persan ou de l'arabe (Seferoglu & Turkozu 1985). Une langue minorée aura rarement fait l'objet d'une telle répression, ce qui a conduit certains linguistes à la considérer comme une tentative de *linguicide* (Skutnabb-Kangas & Bucak 1994).

15 Cette langue non enseignée, interdite, dévalorisée et stigmatisée a connu un développement fragmentaire qui s'est manifesté à plusieurs niveaux. Fragmentation tout d'abord au niveau de la structure de la langue fondée sur plusieurs dialectes. Cet héritage linguistique de l'histoire a évolué en s'accentuant sous l'effet des politiques linguistiques répressives des États-nations. En effet, les quatre dialectes du kurde, à savoir le kurmanji, le sorani, le dimili et le gorani, se sont développés en s'éloignant les uns des autres. Chacun des dialectes a été soumis aux pressions des langues dominantes, telles que l'arabe, le turc, le persan, dont les conséquences ont été nombreuses aussi bien sur le plan lexical (la présence de nombreux emprunts (Akin 2013) que sur le plan morphosyntaxique (Dorleijn 1996 ; Haig 1998 ; Matras 1997). Fragmentation ensuite au niveau de la codification des sons, car les Kurdes ont dû recourir aux alphabets des États dans lesquels

ils ont été répartis pour codifier les sons de leur langue. Ainsi, le kurde s'écrit en alphabet latin en Turquie et en Syrie, en alphabet arabo-persan en Irak et en Iran et en alphabet cyrillique dans les anciennes républiques de l'ex-Union soviétique, comme l'Arménie et la Géorgie. Bien que l'intercompréhension orale soit possible entre les différents dialectes, la présence de trois alphabets présente une frontière scripturale qui n'est pas de nature à favoriser une intercompréhension écrite parmi les locuteurs qui ne connaissent qu'un alphabet. Fragmentation, enfin, au niveau des mécanismes de la transmission intergénérationnelle de la langue : l'absence de toute éducation en langue kurde et l'immersion des nouvelles générations dans les langues et les cultures dominantes réduisent les domaines d'usage du kurde et fragilisent la transmission intergénérationnelle de la langue. En dehors du Kurdistan irakien, où le kurde connait un développement remarquable après avoir été reconnu en 2005, avec l'arabe, la langue officielle de l'Irak, les nouvelles générations apprennent et/ou parlent peu le kurde[3]. Ce sont les Kurdes de Turquie qui sont le plus touchés par cette perte de la langue, car des générations entières de jeunes Kurdes ne connaissent pas du tout ou que partiellement leur langue (Caglayan 2014). Le cas exemplaire de cette fragmentation langagière est celui de ces Kurdes qui n'ont développé aucune maîtrise complète de leur langue maternelle, ni de leur langue de scolarisation et qui sont condamnés à une capacité d'expression réduite.

2.2. L'émergence du *sormancî* et la possibilité d'unification linguistique : une conséquence paradoxale de la guerre

16 Si les conséquences de la guerre ont entrainé une fragmentation linguistique due à la division géographique des locuteurs et au caractère répressif des politiques linguistiques, elles se sont également traduites par l'émergence récente d'une koinè appelée le *sormancî*. Celui-ci est formé de l'assimilation de *soranî* et de *kurmancî*. Il désigne une langue commune constituée des éléments respectifs de ces deux principaux dialectes du kurde. Cette émergence semble être le résultat paradoxal du conflit qui sévit sur le territoire kurde et qui augure la possibilité d'une unification linguistique. En effet, après la première guerre du Golfe en 1991, une grande partie du Kurdistan irakien a échappé au contrôle du régime de Saddam Hussein, qui finit par être renversé en 2003, lors de la deuxième guerre du Golfe. Dès 1991, les Kurdes irakiens ont entrepris la reconstruction de leur pays, dévasté par 30 ans de guerre. L'une des villes qui a bénéficié le plus de la reconstruction est Hewlêr (*Erbil* en arabe), capitale de la région du Kurdistan, devenue autonome de nos jours. C'est précisément à Hewlêr que le *sormancî* semble s'être formé du fait d'une concentration dans un espace de locuteurs de différents dialectes et variétés kurdes en peu de temps, comme dans le cas des langues créoles.

17 En effet, la population de Hewlêr était majoritairement constituée de soraniphones jusqu'au début des années 1990. La ville se trouve dans la région située à l'est du Grand Zap. La rivière est connue pour être la principale limite de démarcation entre la région de Bahdinan et la région de Soran et constituer de fait une isoglosse entre les variétés kurmanji / bahdini et sorani (Blau 1975). Après l'autonomie acquise en 1991, Hewlêr a accueilli beaucoup de Kurdes originaires de Bahdinan et d'autres régions du Kurdistan. La région de Bahdinan est la région du Kurdistan irakien où l'on parle la variété bahdini, très proche du dialecte kurmanci.

18 Des milliers de Kurdes persécutés en Iran, en Syrie et en Turquie ont aussi trouvé refuge dans la capitale de la région autonome. La population de la ville, qui était d'environ

150 000 personnes dans les années 1990, approche aujourd'hui les deux millions. Cette forte densité démographique a fait se rencontrer des locuteurs des variétés kurmanji et sorani et a donné lieu à l'émergence de *sormancî*. Sur le plan linguistique, il est constitué des apports des deux variétés et repose sur une simplification des règles grammaticales et syntaxiques. Par exemple, le kurmanji / bahdini a deux groupes pronominaux, le sormancî n'a qu'un groupe de pronoms. Le genre grammatical (masculin et féminin) bien présent en kurmanji n'est pas attesté en sormancî, tout comme les structures ergatives. Nous ne disposons d'aucune donnée quantitative sur la diffusion du sormancî. Cependant, d'après nos observations empiriques, cette koinè, qui pourrait augurer une unification linguistique à long terme, révèle une réelle vitalité : le président de la région autonome du Kurdistan, Mesud Barzani, utilise volontairement le sormancî dans ses discours. Cet usage constitue de fait une légitimation de la koinè aux yeux des locuteurs et pourrait s'inscrire dans le projet plus vaste d'une unification nationale kurde.

3. La guerre et le discours

19 La guerre a donc affecté l'évolution du kurde sur plusieurs plans, comme nous venons de le montrer. L'approche sociolinguistique que nous avons retenue a permis d'évaluer les conséquences de la guerre sur la langue depuis la Première Guerre mondiale jusqu'à nos jours. Cependant, les conséquences de la guerre ne se sont pas limitées à la langue et aux multiples fragmentations qu'elle a engendrées. Elles se sont aussi manifestées au niveau discursif. De nombreuses stratégies discursives ont été mobilisées par les États afin de justifier leur occupation du territoire kurde, leur refus de reconnaitre un statut à la langue et à ses locuteurs et leur domination politique. Nous limiterons notre analyse aux stratégies des États quant à la mise en mots de l'altérité kurde dans le discours. Cette analyse se justifie par la place centrale qu'occupent les noms dans l'identité. Les noms sont en effet le premier texte de l'identité personnelle, groupale, communautaire. Ils ne disent pas seulement l'identité, mais la définissent et la construisent d'une certaine manière. Un nom est toujours le nom de « quelque chose ». Mais les noms sont aussi porteurs de discours, résonnent de jugements et de positionnements vis-à-vis des objets qu'ils désignent. Ce dialogisme interne aux noms reflète les rapports du sujet aux autres sujets avec lesquels il est nécessairement en dialogue. Les noms sont aussi porteurs d'actions. Ils exercent des effets sur les destinataires : nous concevons et percevons le monde à travers leur grille, c'est en fonction d'eux que nous déterminons notre attitude, que nous agissons.

3.1. Comment dire l'altérité kurde en situation de conflit ?

20 Le rôle fondamental du nom dans les stratégies de construction identitaire en a fait une cible privilégiée des politiques homogénéisatrices et unificatrices des États. En effet, quelle qu'ait été la politique respective de chaque État, allant d'une reconnaissance implicite à la dénégation pure et simple de l'existence des Kurdes, la mise en mots de l'altérité kurde est demeurée une question épineuse à laquelle les différentes autorités ont tenté de trouver des solutions langagières. Parmi les quatre États qui contrôlent le territoire kurde, c'est la Turquie qui a véritablement institué un tabou linguistique autour des mots *Kurdes* et *Kurdistan*, en prohibant leur usage dans le discours dès 1924. S'inscrivant dans l'illusion qu'en supprimant le nom d'une chose, on peut, à plus ou moins

longue échéance, supprimer la chose elle-même, cette censure-interdiction a posé, comme on s'en doute, des difficultés langagières quant à la mise en mots de l'altérité kurde. Ces difficultés entraînées par le « dire difficile » (Gardin 1988) de l'altérité se sont diversement traduites dans les discours des États concernés.

3.2. La mise en mots du territoire kurde dans une perspective contrastive

21 La référence au territoire kurde dans le discours apparait comme un révélateur du positionnement linguistique et politique vis-à-vis de l'altérité kurde. En effet, le territoire, en tant que fondement constitutif des États, est l'entité dont la désignation est la plus soumise aux contraintes. Les rapports de forces sur le terrain et le contrôle du territoire sont les principaux facteurs qui déterminent la nomination de l'espace. C'est pourquoi, les noms de lieux ne livrent pas seulement l'imaginaire que les occupants de l'espace ont élaboré, mais également le reflet du pouvoir politique qui s'empare, à un moment donné, du contrôle politique de l'espace. Il est en effet fréquent que les nouveaux maîtres d'un territoire nouvellement occupé procèdent à des changements de noms pour marquer leur pouvoir. C'est ainsi « le premier geste qu'accomplit Colomb au contact des terres nouvellement découvertes est une sorte d'acte de nomination étendu ; il s'agit de la déclaration selon laquelle ces terres font désormais parties du royaume d'Espagne » (Todorov 1982, 42).

22 Une analyse contrastive permet d'évaluer la façon dont les États ont géré leur rapport au territoire kurde une fois qu'ils en ont pris possession. Le corpus de l'étude est constitué de 298 noms de villes et villages kurdes. Il contient à la fois les noms kurdes de ces localités et les noms qui leur sont attribués en arabe, en persan et en turc. Les 298 localités se répartissent ainsi : 105 en Irak, 95 en Turquie, 76 en Iran et 22 en Syrie. Le corpus permet de mettre au jour les stratégies référentielles à ces villes et villages dans une perspective contrastive, en tenant compte des systèmes linguistiques des langues en question et de la politique respective de chaque État concernant l'altérité kurde.

3.2.1. Recours aux points cardinaux : une stratégie d'effacement de l'empreinte kurde

23 Examinons tout d'abord comment le Kurdistan, qui signifie littéralement le « pays des Kurdes », est désigné dans les discours des États. L'usage du toponyme *Kurdistan* n'est attesté qu'en Iran où le territoire kurde est réparti en quatre provinces administratives. Il s'agit des provinces *Kurdestan, Kermânchâhân*, *Êlâm* et de l'*Azerbaïdjan occidental.* L'usage du toponyme *Kurdistan* pour nommer une province révèle une ouverture, une certaine reconnaissance de l'empreinte kurde au territoire. Il traduit aussi le versant linguistique de la politique iranienne vis-à-vis de l'identité kurde : contrairement à d'autres pays, cette identité est reconnue, bien que cette reconnaissance ne se traduise pas par l'octroi de droits culturels à la population kurde. Qui plus est, la reconnaissance de l'empreinte kurde au territoire montre vite ses limites. La nomination d'une seule province par le toponyme *Kurdistan* s'inscrit dans la stratégie de division administrative, qui consiste à « aseptiser » l'appartenance à un groupe linguistique et culturel autre. En répartissant les territoires kurdes en quatre provinces et en n'en nommant qu'une par le toponyme *Kurdistan*, on restreint du coup la portée des territoires habités par les Kurdes en Iran.

24 Si le toponyme *Kurdistan* reste d'un usage limité à une seule province en Iran, le recours aux points cardinaux est attesté dans tous les pays. Il s'agit par cette stratégie de désigner le territoire kurde par rapport à la localisation géographique de chaque État. Ainsi, en Irak, c'est par la désignation de *şamâl al-Irâk* (Nord de l'Irak) que le territoire kurde a été nommé jusqu'en 2003. Les changements politiques qui ont lieu en Irak depuis le renversement du régime de Saddam Hussein en 2003 et la mise en place d'une structure fondée sur le fédéralisme ont entraîné des effets positifs sur la reconnaissance des Kurdes et de leur territoire. C'est ainsi que le toponyme *Kurdistan* est de plus en plus utilisé. Les autorités kurdes ont mis en circulation la dénomination *Heremî Kurdistan* (Province ou Région du Kurdistan) pour faire référence au territoire qu'ils contrôlent de fait depuis la première guerre du Golfe en 1991. En Syrie, le territoire kurde est désigné par le vocable de *şamâl al-Surî* (Nord de la Syrie), de la même manière qu'en Irak sous le régime baasiste. Ici, le territoire kurde est nommé par rapport à la situation géographique de la Syrie, où il se situe effectivement dans la partie septentrionale du pays. Nous retrouvons également le recours aux points cardinaux en Turquie, où l'usage du toponyme *Kurdistan* a été strictement interdit. Le territoire kurde en Turquie a été divisé en deux régions administrative et renommé *Doğu Anadolu* (Anatolie de l'Est) et *Güney-Doğu Anadolu* (Anatolie du Sud-Est).

25 L'usage des points cardinaux offre à ces États la possibilité de faire d'une part référence aux territoires kurdes tout en effaçant toute empreinte kurde et d'autre part, de rattacher discursivement les territoires en question aux pays qui les contrôlent.

3.2.2. Renomination et prise de possession linguistique du territoire

26 Étudions maintenant comment les localités kurdes sont référées dans les discours des États. L'analyse du corpus permet de mettre en exergue trois stratégies linguistiques :

	Irak		Turquie		Iran		Syrie		Total	
Adaptation phonétique	94	89,5 %	53	55,8 %	1	93,4 %	4	63,6 %	232	77,9 %
Traduction	2	1,9 %	3	3,2 %	2	2,6 %	2	9,1 %	9	3,0 %
Dénomination nouvelle	7	6,7 %	40	42,1 %	3	3,9 %	6	27,3 %	56	18,8 %
Total	105	100,0 %	95	100,0 %	76	100,0 %	22	100,0 %	298	100,0 %

27 L'adaptation des toponymes dans les langues dominantes est la première stratégie, qui consiste à récupérer les toponymes kurdes en les adaptant à la structure phonétique et graphique des langues dominantes. De ce fait, un certain rapport de ressemblance est maintenu avec les toponymes kurdes. Le pays qui a eu le plus recours à cette pratique est l'Iran. En effet, 71 des 76 noms sont, d'une certaine façon, adaptés en persan. Ainsi, *Mehabad* en kurde devient *Mahâbâd* en persan. Après l'Iran, l'Irak est le deuxième pays à pratiquer le plus l'adaptation. Sur les 105 toponymes, 94 sont adaptés en arabe. Les toponymes adaptés permettent une identification de leur forme kurde, comme *Kerkuk* qui devient *Kirkuk* en arabe. En Syrie, 14 des 22 toponymes subissent une adaptation en arabe. À la différence de l'Iran et de l'Irak, certains toponymes adaptés sont précédés d'un

déterminant, comme *Qamişlo* qui devient *al- Qamishli* en arabe ou *Cezîre* qui se transforme en *al-Jazirah*. Comparativement aux trois autres pays, la Turquie est le pays qui a le moins adapté les toponymes kurdes ; en effet, sur les 95 toponymes, seuls 53 sont adaptés en turc.

28 La deuxième stratégie est la traduction de toponymes kurdes dans les langues dominantes, mais elle ne semble pas constituer une stratégie courante. Bien qu'elle soit attestée dans les quatre pays, elle ne concerne à chaque fois qu'une infirme partie des toponymes kurdes (3 en Turquie, 2 en Irak, 2 en Iran et 2 en Syrie, soit 9 toponymes sur 298). Alors que l'adaptation vise en premier lieu la forme graphique des toponymes kurdes, la traduction concerne le plan sémantique. Elle donne l'illusion de l'entretien de la nomination kurde du lieu et porte sur les toponymes descriptifs d'un aspect du lieu. Ainsi, le toponyme kurde *Tirbê Spîyê* devient *Qubur al-Bid* en arabe syrien. La signification du lieu, *Les Tombes Blanches*, est maintenue dans la langue arabe.

29 Enfin, la troisième stratégie consiste à utiliser des dénominations nouvelles. Elle se traduit par le remplacement des toponymes kurdes par de nouveaux toponymes, qui n'entretiennent aucun rapport avec les premiers. Parmi les quatre pays, c'est en Turquie et en Syrie que le territoire kurde a été le plus renommé. Ainsi, 40 des 95 toponymes du corpus sont des nouvelles dénominations créées en turc, qui ne semblent pas avoir pris en compte des traits de l'ancien toponyme, ni même du lieu. C'est ainsi que *Çewlik* est devenu *Bingöl*, *Dêrsim* s'est transformé en *Tunceli*. Dans les deux cas comme dans le reste des toponymes, il n'existe aucun rapport entre l'ancien et le nouveau terme.

30 Qu'il s'agisse d'adapter ou de traduire les toponymes kurdes dans les trois langues, ou tout simplement de les gommer pour mettre en circulation de nouveaux noms, l'ensemble des stratégies montre comment le contrôle du territoire est un moyen de son appropriation linguistique. En dépouillant les lieux de leurs noms, cette vaste opération de renomination a abouti à la création de territoires imaginaires (Nisanyan 2011), évacués de toute empreinte politique de leurs résidents. Elle a en même temps modifié les rapports que les noms entretiennent avec les lieux. Ces rapports relèvent du vécu et de l'expérience de ses habitants, des représentations que ceux-ci ont imprimées dans les noms qu'ils ont élaborés pour désigner leur espace de vie.

3.3. La bataille de mots au Conseil de l'Europe

31 Les difficultés de nomination de l'altérité kurde ne sont pas spécifiques aux discours des États qui contrôlent le territoire kurde, mais sont également observables dans les discours des institutions européennes. La présence d'une délégation turque au Conseil de l'Europe et ses activités de lobbying ont permis d'observer comment le discours de l'institution de défense et de promotion de la démocratie et des droits de l'homme peut être pénétré par les représentations de l'idéologie officielle turque sur l'altérité kurde.

32 Un rapport émanant de la Commission des Migrations, des Réfugiés et de la Démographie, et intitulé « *Situation humanitaire des réfugiés et des personnes déplacées kurdes dans le sud-est de la Turquie et le nord de l'Irak* »[4] a été débattu le 25 juin 1998, à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe. Rédigé par la députée R. G. Vermot-Mongold, du Groupe Socialiste, le rapport avait pour objet de « *comprendre les causes des déplacements de populations, essentiellement d'origine ethnique kurde, tant à l'intérieur qu'en provenance du nord de l'Irak et du Sud-Est de la Turquie, et d'évaluer leur situation et leurs besoins* ». Le débat qui a eu lieu à l'Assemblée parlementaire, opposant la rapporteure à la délégation turque et aux groupes

de la droite parlementaire, a révélé un conflit sur les mots et a eu pour conséquence d'opérer, dans le projet de « recommandation » et de « directive » proposé par la rapporteure, des modifications portant aussi bien sur la dénomination des Kurdes et que sur celle de leur territoire.

33 Certaines modifications se sont traduites par la suppression de termes « embarrassants » pour la politique turque à l'égard des Kurdes. Ainsi, le terme *kurdes* et l'énoncé « et juge la mise en œuvre du système de gardes villageois très préoccupante du point de vue des droits de l'homme » ont été rayés de l'alinéa 4 de la recommandation :

> L'assemblée condamne également l'évacuation et l'incendie de villages **kurdes** par les forces armées turques **et juge la mise en œuvre du système de gardes villageois très préoccupante du point de vue des droits de l'homme**.

34 D'autres modifications ont abouti au remplacement de l'ethnonyme *Kurdes* par *populations de la région* dans l'alinéa 8 de la recommandation adoptée :

> L'Assemblée considère que la gravité de la situation humanitaire des **Kurdes** (→ **populations de la région**) justifie pleinement que le Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales compétentes se saisissent de cette question...

35 Dans l'alinéa 9.vii. de la recommandation, le syntagme « pour ce qui est du peuple kurde » a été remplacé par l'énoncé « pour la promotion des droits culturels de la population kurde et d'autres divers groupes de la population locale dans le sud-est de la Turquie » :

> C'est pourquoi, l'Assemblée parlementaire recommande au Comité des Ministres de mettre sur pied, conjointement avec l'Union européenne, un programme commun de coopération avec la Turquie destiné à assurer une assistance pour ce qui est **du peuple kurde** (→ **la promotion des droits culturels de la population kurde et d'autres divers groupes de la population locale dans le sud-est de la Turquie**).

36 Ce n'est sans doute pas la première fois qu'un projet de recommandation et de directive subit d'importantes altérations au Conseil de l'Europe. En revanche, l'ampleur des modifications de dénominations des Kurdes et de leur territoire revient à dénaturer la réalité kurde et à modifier les modalités de position de la question kurde.

> Je ne reconnais plus mon rapport qui est complètement châtré. Il ne contient plus rien dont les réfugiés pourraient se réjouir. Le Conseil de l'Europe a montré une fois de plus qu'il était pusillanime et qu'il ne prenait pas au sérieux sa tâche qui est d'aider les victimes des violations des droits de l'Homme.

37 C'est dans ces termes que la rapporteuse Vermot-Mongold, dans une conférence de presse tenue après le vote[5], s'est indignée des modifications opérées dans son rapport par l'Assemblée parlementaire. Les stratégies de suppression et de remplacement des termes embarrassants mettent aussi en évidence des affrontements et des dialogismes entre des discours favorables et hostiles au sujet des Kurdes. Il s'agit d'une bataille pour les mots, qui, selon J. Authier-Revuz, est *un des éléments essentiels des "batailles pour les choses" qui marquent les pratiques sociales* (1995, 360).

4. Quelques conclusions

38 Cette étude permet de montrer comment la guerre a affecté le kurde en entrainant de multiples conséquences. Ces conséquences sont à l'origine d'une fragmentation de la langue dans ses structures linguistiques comme dans ses supports d'écriture, d'une dispersion géographique et politique de ses locuteurs et d'une baisse de la transmission intergénérationnelle de la langue en l'absence d'une éducation en langue maternelle

kurde. Ces conséquences préjudiciables à l'évolution de la langue en Iran, en Syrie et en Turquie depuis la Première Guerre mondiale jusqu'à nos jours ne peuvent être comprises que par l'étroite corrélation de la langue et de l'identité. Véhicule de l'identité, la langue devient de fait la première cible des politiques répressives. En tentant d'interrompre le développement ou la transmission intergénérationnelle de la langue, l'on vise directement l'identité du groupe. Cette corrélation a été décrite par Fishman sous l'angle d'un « principe de domino » : « la plupart des cultures révèlent le « principe de domino » ; quand l'un de leurs principaux supports comme la langue est disparue, la plupart des autres supports sera sérieusement affaiblie et beaucoup plus susceptible de changer et de disparaitre » (1991, 17). Notre étude montre aussi comment la langue peut être une arme de guerre redoutable et comment elle peut elle-même affecter le déroulement de la guerre. Vecteur permettant de justifier et d'argumenter la guerre jusqu'à la transférer au niveau discursif, la langue modifie la représentation et les conséquences de la guerre.

BIBLIOGRAPHIE

AKIN Salih, 2013, « Les emprunts en kurde kurmanji dans les publications de la diaspora », *Cahiers de CLAIX*, 24, Université d'Aix-en-Provence, 253-266.

ANDERSON Benedict, 2006, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Rise of Nationalism,* London, Verso.

AUSTIN John Langshaw, 1970, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, tome 1-2.

BAYRAK Mehmet, 2009, *Kürtlere vurulan kelepçe : şark İslahat Planı* [La menotte mise aux Kurdes : le Plan de réforme de l'Est], Ankara, éditions Özge.

BLAU Joyce, 1975, *Le kurde de Amiidiya et de Djabal Sindjiir : analyse linguistique, textes folkloriques, glossaires*, Paris, C. Klincksieck.

BOZARSLAN Hamit, 1997, *La question kurde*, Paris, Presses de Sciences Po.

ÇAGLAYAN Handan, 2014, *Aynı Evde Ayrı Diller : Kuşaklararası Dil Değişimi / Eğilimler, Sınırlar, Olanaklar Diyarbakır Örneği* [Des langues différentes dans la même maison : Changement de langue intergénérationnelle / Tendances, Limites, Possibiltiés : L'exemple de Diyarbakir], Diyarbakir, DİSA, Lîs.

CALVET Louis-Jean, 2001, « Identité et plurilinguisme », Conférence internationale *Trois espaces linguistiques face aux défis de la mondialisation*, Paris, 20-21 mars 2001.

DILBERMAN Henri, 2006, « Wilhelm Von Humboldt et l'invention de la forme de la langue », Revue philosophique de la France et de l'étranger n° 2, tome 131, 163-191.

DIMITRIJEVIC Dejan, 2002, « Frontières symboliques et altérité : les guerres en ex-Yougoslavie », *Études balkaniques* [En ligne], 9 | 2002, mis en ligne le 08 juin 2009, consulté le 30 septembre 2016. URL : http://etudesbalkaniques.revues.org/135.

DJORDJEVIC Ksenija, 2004, « Un aspect particulier de la planification linguistique : la sélection d'un système d'écriture », *Mots,* 74, 59-70.

DORLEIJN Margret, 1996, *The decay of ergativity in Kurmanci*, Tilburg, Tilburg University Press.

FAYE Jean-Pierre, 1996, *Le langage meurtrier*, Paris, Hermann.

FISHMAN Joshua, 1991, *Reversing Language Shift: Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*, Clevedon, Multilingual Matters.

GARDIN Bernard, 1988, « Le dire difficile et le devoir dire », *DRLAV*, 39, 1-20.

HAIG Geofrrey, 1998, « On the interaction of morphological and syntactic ergativity: Lessons from Kurdish », *Lingua*, 105, 149-173.

KLEMPERER Victor, 2003, *LTI, la langue du IIIe Reich. Carnets d'un philologue*, Paris, Albin Michel.

LAPIERRE Jean-William, 1988, *Le pouvoir politique et les langues*, Paris, PUF.

MARCELLESI Jean-Baptiste, 1981, « Bilinguisme, diglossie, hégémonie : problèmes et tâches », *Langages*, 61, 5-11.

MARCELLESI Jean-Baptiste, 2003, *Sociolinguistique. Epistémologie, langues régionales, polynomie*, textes réunis par Th. Bulot et Ph. Blanchet, Paris, l'Harmattan.

MATRAS Yaron, 1992-1993, « Ergativity in Kurmanji. Notes on its use and distribution », in *Orientalia Suecana* XLI-XLII, 139-154.

NEZAN Kendal, 1978, « Introduction : les Kurdes sous l'Empire ottoman », in G. CHALIAND (dir.), *Les Kurdes et le Kurdistan*, Paris, Maspéro, 31-68.

NISANYAN Sevan, 2011, *Hayali Coğrafyalar : Cumhuriyet Döneminde Türkiye'de Değiştirilen Yeradları* [Les territoires imaginaires : les noms de lieux changés durant la période de la République], Istanbul, Tesev Yayinlari.

PROCHASSON Christophe, 2006, « La langue du feu. Science et expérience linguistiques pendant la Première Guerre mondiale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 53, 122-141.

ROYNETTE Odile, 2010, Les mots des tranchées. L'invention d'une langue de guerre, 1914-1919, Paris, A. Colin.

ROYNETTE Odile, SIOUFFI Gilles, SMADJA Stéphanie & STEUCKARDT Agnès, 2014, « Langue écrite et langue parlée pendant la Première Guerre mondiale : enjeux et perspectives », *Romanistisches Jahrbuch, Band* 64, Berlin, De Gruyter, 106-129.

SAUDER Gerhard, 2003, « La conception herdérienne de peuple/langue, des peuples et de leurs langues », Revue germanique internationale [En ligne], 20 | 2003, mis en ligne le 07 juillet 2011, consulté le 30 janvier 2017. URL : http://rgi.revues.org/977.

SEARLE John R., 1972, *Les actes de langage*, Paris, Hermann.

SEFEROGLU Sukru Kaya & TURKOZU Halil Kemal, 1982, *101 soruda Türklerin Kürt boyu* [La tribu kurde des Turcs en 101 questions], Ankara, Institut de Recherche de la Culture turque.

SKUTNABB-KANGAS Tove & BUCAK Serhat, 1994, « Killing a mother tongue? How the Kurds are deprived of linguistic human rights », in T. SKUTNABB-KANGAS and R. PHILLIPSON (éds.), 1994, *Linguistic Human Rights. Overcoming Linguistic Discrimination*. Contributions to the Sociology of Language, 67, Berlin & New York, Mouton de Gruyter, 347-370.

TODOROV Tzvetan, 1982, *La conquête de l'Amérique, la question de l'autre*, Paris, Seuil.

TODOROVA-PIRGOVA Iveta, 2001, « Langue et esprit national : mythe, folklore, identité », *Ethnologie française*, 2 vol. 31, 287-296.

NOTES

1. Signifiant littéralement le « pays des Kurdes », le Kurdistan est situé au Moyen-Orient et s'étend sur un territoire vaste de 500 000 m², à cheval sur l'Irak, l'Iran, la Syrie et la Turquie.
2. Prof. Dr. Bahaddin Ögel, Prof. Dr. Hakki Dursun Yildiz, Prof. Dr. M. Fahrettin Kirzioglu, Prof. Dr. Mehmet Eroz, Prof. Dr. Bayram Kodaman, Maître de Conférences M. Abdulhalûk Çay, *Türk Milli Bütünlügü Içerisinde Dogu Anadolu* [L'Anatolie de l'Est à l'intérieur de l'intégrité nationale turque], Institut de la Recherche de la Culture Turque, 1985, Ankara, p. 63.
3. Une enquête menée en 2006 par le centre de recherche Konda pour le journal *Milliyet* montrait que 87,46% des enquêtés déclarent le turc comme la langue de leur communication quotidienne (*www.konda.com.tr/tr/raporlar/2006_09_KONDA_Toplumsal_Yapi.pdf*).
4. Le rapport est consultable à la page : http://assembly.coe.int/ASP/Doc/XrefViewHTML.asp?FileID=8570&Language=fr.
5. Dépêche d'AFP, du jeudi 25 juin 1998.

RÉSUMÉS

À partir d'une double approche sociolinguistique et pragmatique, nous examinons dans cet article la façon dont la guerre marque le destin des langues. L'exemple choisi pour cette étude est la langue kurde. Langue indo-européenne et parlée par une population répartie en Irak, Iran, Syrie et Turquie, le kurde est affecté par une situation conflictuelle depuis la Première Guerre mondiale jusqu'à nos jours. Les conséquences de la guerre se manifestent sur l'évolution de la langue à plusieurs niveaux : une fragmentation dans ses structures linguistiques comme dans ses supports d'écriture, une dispersion géographique et politique de ses locuteurs et une baisse de sa transmission intergénérationnelle. L'étude montre aussi comment la langue peut être une arme de guerre, notamment au niveau de la mise en mots de l'altérité kurde et de l'argumentation de la guerre.

This article on the basis of a double sociolinguistic and pragmatic approach examines the way in which war marks the destiny of languages. The example chosen for this study is the Kurdish language. Kurdish is an Indo-European language spoken by a population distributed in Iraq, Iran, Syria and Turkey and affected by a conflictual situation from the First World War to the present day. The consequences of the war are manifested on the evolution of the language on several levels: a fragmentation in its linguistic structures as well as in its writing systems, a geographical and political dispersion of its speakers and a decline of its intergenerational transmission. The study also shows how language can be a weapon of war, especially in terms of naming the Kurdish alterity in discourse and the argumentation of war.

INDEX

Mots-clés : guerre, langues, discours, sociolinguistique, pragmatique
Keywords : war, language, discourse, sociolinguistic, pragmatic

AUTEUR

SALIH AKIN

EA 7474 Dylis, Université de Rouen